ASSURANCE CONSTRUCTION

Responsabilités des acteurs de la construction : qualifier, garantir et assurer

Un désordre apparaît après réception. Le maître d'ouvrage se retourne vers l'entreprise, qui renvoie vers le maître d'œuvre, lequel invoque un défaut de matériau. Chacun déclare à son assureur et le chantier s'enlise dans une expertise où les rôles n'ont jamais été clairement définis au contrat. Cette journée de 7 heures pose les bases : identifier les intervenants et leurs missions, qualifier un désordre, rattacher la situation à la bonne garantie légale puis mobiliser l'assurance correspondante. Destinée à des profils qui découvrent le sujet, elle privilégie la lecture ordonnée d'un dossier réel plutôt que l'exposé théorique.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 025 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conducteurs de travaux et chargés d'opérations ainsi qu'assistants à maîtrise d'ouvrage gestionnaires de sinistres souscripteurs construction et juristes débutant sur le sujet

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les intervenants d'une opération de construction et leurs missions respectives
- Qualifier un désordre selon sa nature et son moment d'apparition
- Rattacher une situation à la garantie légale correspondante
- Distinguer assurance de responsabilité décennale et assurance de dommages ouvrage
- Reconstituer la chronologie d'un sinistre à partir des pièces du dossier
- Préparer une déclaration de sinistre complète et utile à l'expertise

03 Programme détaillé

M1 Identifier les acteurs et leurs engagements

- Qui intervient et à quel titre
- Maître d'ouvrage maître d'œuvre entreprises et sous-traitants
- Contenu des missions et conséquences sur la responsabilité
- Place du contrôleur technique et du coordonnateur
- Réception des travaux réserves et effets juridiques
- Chaîne contractuelle et recours entre intervenants
- Cas pratique : À partir des pièces d'une opération les participants établissent l'organigramme des intervenants et de leurs missions.

M2 Qualifier le désordre et la garantie applicable

- Du constat à la bonne garantie
- Désordres apparents et désordres révélés après réception
- Atteinte à la solidité et impropriété à destination
- Garantie de parfait achèvement et garantie de bon fonctionnement
- Responsabilité contractuelle de droit commun
- Points de départ des garanties et conséquences pratiques
- Atelier : Huit désordres décrits sont classés par les participants puis rattachés à la garantie correspondante avec justification.

M3 Mobiliser les assurances construction

- Décennale dommages ouvrage et gestion du sinistre
- Obligation d'assurance et vérification des attestations
- Assurance de responsabilité décennale et périmètre d'activité déclaré
- Assurance de dommages ouvrage et logique de préfinancement
- Déclaration de sinistre pièces et délais de la procédure
- Déroulement de l'expertise et recours subrogatoire de l'assureur
- Mise en situation : Une réunion d'expertise est jouée sur le désordre étudié chaque participant défendant la position d'un intervenant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 025 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr